

Session du Conseil régional de Bretagne - décembre 2012

Intervention de Richard Ferrand

Monsieur le Président, mes chers collègues,

L'emploi, l'éducation et l'aménagement du territoire sont trois des priorités de notre action régionale.

Elles sont également au coeur des engagements et des chantiers du Président de la République et de son Gouvernement.

Ainsi, collectivement, nous agissons pour les français, les bretons, dans un contexte européen et international fragile, mal régulé, dans un contexte de chômage et de souffrance sociale.

Nous agissons avec lucidité et vérité.

Le diagnostic sur la situation de notre pays qui a été remis début novembre au Premier ministre par Louis Gallois, commissaire général à l'investissement, est de ce point de vue d'une sévérité implacable.

Louis Gallois évoque un « *décrochage* », lors de la dernière décennie, qui s'illustre clairement par quelques chiffres :

- Le déficit commercial a atteint un niveau record de 70 milliards d'euros.
- 750 000 emplois industriels ont été détruits.
- La part de l'industrie dans la valeur ajoutée a chuté de 18 à 12%.

Face à ce défi majeur, le gouvernement agit vite et fort.

L'essentiel des mesures du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi s'inspire d'ailleurs largement du rapport de M. Gallois.

Le Gouvernement a tout d'abord décidé d'un allègement du coût du travail de 20 milliards d'euros annuels pour relancer l'investissement et la création d'emplois. Toutes les entreprises et tous les entrepreneurs pourront bénéficier de ce dispositif.

Ce pacte justifie un effort collectif national puisqu'il doit bénéficier à la nation toute entière, relancer notre croissance économique, quasiment à l'arrêt, et être à terme utile à la création d'emplois.

Le 4 décembre dernier, dans un article d'un grand quotidien régional, les patrons bretons d'Armor-Lux, Henriot-Quimper et Guyader ont accueilli favorablement le Pacte de compétitivité, sans que l'on puisse les soupçonner de complaisance.

Ce pacte servira donc aussi bien sûr notre Région.

Simultanément, le projet de loi sur la création de la Banque Publique d'Investissement a été adopté fin novembre par l'Assemblée nationale.

Sa vocation est de mieux financer les petites et moyennes entreprises de notre pays.

Cette banque qui sera active dès janvier prochain disposera de 42 milliards d'euros et jusqu'à « 70 milliards » en faisant levier sur le secteur privé ; elle a vocation à devenir la « *banque de la croissance* ».

La BPI doit réunir dans chaque région, sous un guichet unique, les services du Fonds stratégique d'investissement (FSI), qui prend des participations dans des sociétés françaises stratégiques, de la banque publique des PME et de l'innovation, d'Oséo, et de CDC Entreprises, filiale de la Caisse des dépôts.

Elle aura pour mission d'accompagner la croissance durable, l'emploi et la compétitivité pour favoriser l'innovation, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, et la mise en œuvre de la transition écologique.

Il s'agit donc par la BPI de favoriser l'entrepreneur plutôt que le financier, de soutenir la compétitivité plutôt que la spéculation.

Nous pouvons toutefois former le vœu, qu'à ce stade, la place laissée aux Régions soit confortée et renforcée : nous agissons dans ce but.

Toujours pour la Bretagne, nous ne pouvons que partager l'ambition du Ministre Garot, réaffirmée ce lundi à Châteaulin, de faire de l'agroalimentaire un atout majeur du redressement productif de notre pays.

Nous savons tous que les difficultés de Doux ne sont pas surmontées, que la filière porcine est menacée tandis que la situation du groupe Boutet-Nicolas inquiète les salariés et fragilise tout un territoire.

Au quotidien, la crise se fait durement sentir. Le chômage n'a jamais été aussi massif, les précarités aussi grandes, les inégalités aussi profondes.

La crainte du déclassement social est aussi présente et se conjugue à la douloureuse conviction que l'ascenseur social est gravement enrayé, que la jeunesse est sacrifiée, confrontée à des difficultés d'emploi, de logement et de santé.

Nous approuvons à ce titre les mesures annoncées hier par le Gouvernement pour lutter contre les précarités. Elles vont dans le bon sens.

Et c'est parce que nous vivons au quotidien cette crise économique et sociale que nous pensons qu'une nouvelle étape de la décentralisation est nécessaire, plus que cela même, vitale, pour notre économie, nos territoires, nos entreprises, nos emplois, notre cohésion sociale.

C'est fort de cette conviction exprimée à de multiples reprises ces derniers mois que Jean-Yves Le Drian a fortement pesé en notre nom pour que le mouvement s'accélère. Et je salue la présence parmi nous de la Ministre Marylise Lebranchu qui a la charge de la conception et de la mise en œuvre de cette nouvelle page d'histoire.

Loin d'être un débat technique, réservé à quelques spécialistes des institutions, il s'agit tout simplement de donner aux collectivités territoriales les moyens d'agir au quotidien et en proximité pour améliorer notre vie au quotidien.

Pour redresser notre économie, pour retrouver la croissance, seule créatrice d'emplois, les Régions doivent absolument avoir un vrai rôle de chef de file de l'action économique, comme pour rendre cohérentes et efficaces les politiques publiques de l'emploi, de la formation initiale et professionnelle, de l'orientation et de l'insertion également.

Avec un État stratège retrouvé, les Départements et les Communautés d'agglomération pourront agir au cœur des territoires.

Oui nous voulons mobiliser les fonds régionaux de la Banque publique d'investissement chargée de soutenir notre industrie, les filières économiques, les PME, la recherche et l'innovation au service d'une économie productive et durable, porteuse de la transition écologique et énergétique.

Oui nous voulons gérer les fonds européens, nécessaires en matière de développement économique, de formation, d'innovation économique et sociale et d'aménagement du territoire.

La BPI doit être utile à la relance de notre économie, elle doit aider les PME à investir et à recruter, ce qu'elles souhaitent d'ailleurs.

La croissance économique est absolument nécessaire tant la situation sociale devient dramatique.

On dénombre en effet aujourd'hui près de 135 000 chômeurs de catégorie A dans notre région avec une augmentation en un an de 15,2%.

Ainsi, notre région après avoir résisté, est aujourd'hui confrontée de plein fouet à cette folle ascension du chômage que connaît notre pays depuis des années.

Parmi les motifs d'entrée à Pôle Emploi, les fins de contrats à durée déterminée arrivent en tête. Les licenciements économiques et les fins de missions d'intérim viennent ensuite.

En Bretagne, l'intérim a toujours été un marqueur de la situation économique de nos filières structurantes, et notamment de l'agro-alimentaire. Ainsi en octobre dernier, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de 15%. Et force est de constater que les prévisions ne sont guère encourageantes pour les mois à venir.

Dans ce contexte, les seniors et les moins de 25 ans figurent toujours parmi les premières victimes de la crise.

C'est pourquoi, début septembre, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi portant création des emplois d'avenir.

Sur 2013, 2 618 emplois sont dévolus à la Bretagne, 618 étant prioritairement orientés vers les hôpitaux et les collectivités.

2 000 postes pourront être pourvus sous l'impulsion des missions locales et organismes compétents dans l'orientation professionnelle des jeunes.

Les difficultés d'accès à l'emploi sont en effet particulièrement insupportables pour les jeunes sans qualification qui connaissent un taux de chômage 4,5 fois plus élevé que celui des jeunes diplômés.

Les emplois d'avenir répondent à l'urgence de cette situation.

Ils obéissent à trois exigences fondamentales qui conditionnent la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes : la stabilité, la formation et l'accompagnement. Ils ont donc vocation à déboucher soit sur un emploi stable lorsque la pérennisation des emplois sera possible au-delà des trois ans de l'aide, soit sur une formation « *diplômante* » ou qualifiante.

Ces nouveaux emplois, porteurs d'avenir pour les jeunes et pour la société dans son ensemble, seront donc pour l'essentiel créés dans des activités d'intérêt général et d'utilité sociale. Les entreprises y ont également accès, sous certaines conditions. Ils devront se concentrer sur les activités susceptibles d'offrir des perspectives de croissance et de recrutement dans les années à venir : filières « *vertes* », secteur médico-social, métiers d'aide à la personne.

Le dispositif est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés, et ce pour une durée de un à trois ans.

Ce programme doit conduire à la création de 150 000 emplois à horizon 2014, dont 100 000 dès 2013 : il s'agit d'une mesure massive, à la hauteur des enjeux qui requièrent un soutien financier important de la part de l'État.

Notre institution devra prendre toute sa place, notamment dans le domaine de la formation.

Depuis hier, le Parlement s'est également saisi du projet de loi relatif au contrat de génération.

Ce nouveau dispositif doit permettre l'embauche dans les entreprises, en contrat à durée indéterminée, de jeunes qui seront accompagnés par un senior, lui-même maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ à la retraite.

Ce "pacte générationnel", différent selon la taille des entreprises, vise à répondre aux deux principaux maux du marché du travail français : les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et le niveau élevé du chômage des seniors. Sur la durée du quinquennat, cinq cent mille contrats de génération devraient être signés.

Toujours pour la jeunesse et donc pour l'avenir, l'éducation nationale est aussi mobilisée et soutenue.

D'ores et déjà, des mesures d'urgence ont été prises à la rentrée de septembre 2012 par la dotation de 65 postes d'enseignants supplémentaires en Bretagne.

Des moyens nouveaux pour la vie scolaire avec la création de 244 postes ont renforcé la présence des adultes dans les établissements et créé les conditions d'un climat favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves.

Il s'agit là d'auxiliaires de vie scolaire, assistants de prévention et de sécurité, assistance éducative, etc.

Et Vincent Peillon a confirmé dimanche 9 décembre son intention de recruter 43.000 enseignants en 2013 et 2014 en deux vagues de concours. Une vraie formation des enseignants sera par ailleurs rétablie.

Au carrefour de l'emploi et de l'éducation se trouvent d'ailleurs les emplois d'avenir de professeur destinés aux boursiers qui apprennent le métier d'enseignant.

Les premiers contrats ont été signés en novembre.

Investir pour la jeunesse exige d'investir dans les infrastructures d'avenir.

Sur Bretagne à Grande Vitesse, la Région Bretagne a mobilisé l'ensemble des collectivités bretonnes pour un financement commun : ensemble, elles mettent 1,1 milliard d'euros sur la table (896 millions d'euros pour la LGV et 214 millions d'euros pour en prolonger l'effet d'accélération en modernisant les voies et les gares.

La Région Bretagne à elle seule apporte 58 % du tout.

Les travaux, démarrés en août dernier, mobilisent plus de 3 000 personnes et génèrent pas moins de 1 000 embauches.

3,3 milliards sont mobilisés pour mettre Rennes à moins de 1h30 de Paris et la pointe bretonne à 3h08 de la capitale, en modernisant les lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper avec une mise en service prévue début 2017.

Quant à notre objectif de mettre la pointe finistérienne à 3H de Paris, notre détermination collective a permis que ce projet soit bien inscrit au Schéma National des Infrastructures de Transport. Aujourd'hui, nous ne doutons pas que le Gouvernement actuel reconnaîtra l'importance de ce projet breton.

Au centre, la mise à 2X2 voies de la RN164 se poursuit, là encore par un financement à parité entre l'État et la Région.

Corrélativement, « Bretagne très haut débit » a été présenté au Commissariat général aux investissements, a reçu l'aval de l'État en mars 2012 qui s'est concrétisé par l'affectation de près de 66 M€ pour sa première phase de réalisation auxquels s'ajoutent 22 M€ de fonds européens FEDER.

L'objectif est de couvrir l'intégralité de la Bretagne en 2030. Il s'agit là d'un projet aussi important que le projet BGV puisqu'il suppose que les collectivités se mobilisent à hauteur de 1,8 milliards d'euros pour les 20 prochaines années.

Monsieur le Président, mes chers collègues, dans la tempête, malgré les incertitudes et les restrictions qui s'imposent, main dans la main avec le gouvernement, faisant en sorte que les politiques nouvelles aient les meilleurs effets possibles pour les Bretonnes et les Bretons, nous tenons le cap et nous parvenons à tracer des perspectives claires et tangibles pour l'avenir de notre territoire.

Bien sûr, il y a des critiques, il y a des sceptiques car les phases de mise en œuvre sont souvent perturbantes pour la population.

Nos orientations budgétaires pour 2013 loin d'être récessives, sont véritablement offensives.

Nous continuons d'arrache-pied à construire l'avenir car nous serons jugés sur nos résultats.

Comme on dit désormais à l'Unesco et comme on dit depuis toujours à Poullaouën, c'est à la fin du fest-noz qu'on reconnaît les danseurs.